



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LA DORÉ

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la Municipalité, que:

Lors de la séance du conseil municipal du 14 septembre 2015, le conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure ci-dessous mentionnée:

PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 5071, RUE DES BOULEAUX

- Permettre la marge avant de la résidence à 3.55 mètres au lieu de 4 mètres prévue à la réglementation ;
- Permettre la marge latérale du garage à 0.92 mètre au lieu de 1 mètre prévue à la réglementation ;
- Permettre la marge latérale de la gloriette à 0.68 mètre au lieu de 1 mètre prévue à la réglementation.

DONNÉ à La Doré, ce 4 août 2015.

Josée Bau,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à La Doré, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 16 h, ce 4 août 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 4 août 2015.

Josée Bau,
Agente administrative